

# FORMATION Choisir la forme juridique et créer votre entreprise

## PRÉSENTATION D'ACCESS JURIST

**ACCESS JURIST**, organisme certifié **QUALIOPI**, propose des formations juridiques sur mesure en droit des affaires, protection des données et droit public.

• Avec une approche pragmatique et une pédagogie axée sur la pratique, nous offrons des solutions adaptées pour transformer la théorie en compétence opérationnelle.

#### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- · Acquérir les fondamentaux juridiques pour la création d'une entreprise
- Identifier le cadre réglementaire de l'EURL, la SARL, la SAS et la SASU.
- Constituer et mettre en œuvre un projet de création d'entreprise
- Créer son entreprise

#### LE PROGRAMME DE FORMATION

- I. La présentation générale du statut autoentrepreneur et de l'EIRL
- II. L'étude du cadre général de l'EURL, la SARL, la SASU et la SAS
- III. Les formalités pour la constitution et l'immatriculation de la société
- IV. L'étude du fonctionnement de la EURL et de la SARL
- V. L'étude comparative de la EURL et de la SARL
- VI. Le fonctionnement de la SAS
- VII. Questionnaire séquentiel et correction
- VIII. Constituer un projet de création d'entreprise
- IX. Réalisation du projet de création d'entreprise (établissement des statuts, réalisation des formalités et dépôt du dossier de constitution de la société, obtention du k-bis).

#### LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Formation délivrée en présentiel ou en distanciel
- Assimilation des connaissances théoriques par enjeux et exercices pratiques
- Remise d'un support de formation et d'une attestation de fin de stage
- Accompagnement juridique pour la création de l'entreprise

## **Access Jurist**

SIRET 884 478 108 00019
196 RUE ELIE WIESEL 34000 MONTPELLIER
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 76341090434
auprès la DIRECCTE OCCITANIE
TVA NON APPLICABLE – ARTICLE 293 B du CGI

**(** + 33.9.86.46.56.62

## LES MODALITÉS D'ADMISSION

- Prérequis : admission sans disposition particulière.
- Public concerné : Formation réservée aux personnes qui souhaitent créer ou gérer une entreprise
- **Positionnement** : En amont de l'inscription, le stagiaire peut échanger avec l'organisme par téléphone et/ou par courriel. L'organisme adresse un questionnaire pour positionner le stagiaire à une session de formation par niveau : débutant, intermédiaire, avancé.

#### LES MODALITÉS D'ACCUEIL

- En amont de l'inscription, le stagiaire peut échanger avec l'organisme de formation par téléphone et/ou par courriel
- Le Client souhaitant passer une commande de formation issue du catalogue de formations de l'organisme de formation, adresse une demande par courriel à <u>info@accessjurist.com</u>. La demande de Formation effectuée par le Client doit contenir les informations relatives à son identité (nom et prénom), ses coordonnées (postaux, téléphoniques, de messagerie électronique), l'intitulé de la formation, les dates de formation souhaitées, le nombre de participants.
- A la réception de la demande, ACCESS JURIST adresse au Client un accusé de réception, accompagné de la documentation contractuelle. Le client signe et paraphe les documents contractuels en deux exemplaires, dont un est conservé par le client et le second est retourné à l'organisme de formation par courriel à info@accessjurist.com.
- Concernant la tenue de la formation, le client reçoit par courriel électronique à l'adresse renseignée par ce dernier les informations pratiques et la convocation à la session de formation laquelle peut avoir lieu soit en présentiel soit en distanciel. La convocation contient les informations relatives au lieu de la tenue de la formation pour les formations en présentiel et les identifiants de connexion à la session de formation en distanciel.

## **DUREE ET MODALITES PEDAGOGIQUES**

- Durée de la formation : Cette formation dure 10 heures et se déroule sur deux journées en distanciel ou en présentiel. Les sessions de formation en distanciel sont réalisées sous forme de classes virtuelles avec la plateforme Zoom.
- Matériels nécessaires pour la formation en ligne : un ordinateur muni d'un microphone, d'une webcam et d'une bonne connexion internet.
- Moyens pédagogiques : Alternance de théories, de cas pratiques, de questionnaires individuels et une évaluation séquentielle. Le stagiaire est évalué par le résultat obtenu aux cas pratiques et aux questionnaires.

## LES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE L'ÉVALUATION

- Avant le début de la formation, le stagiaire peut contacter par téléphone ou courriel électronique, l'organisme de formation pour obtenir des informations pratiques.
- Durant la formation, le stagiaire est évalué par le résultat obtenu aux cas pratiques et/ou questionnaires séquentiels. La durée de l'évaluation varie en fonction de la formation suivie. L'exercice du cas pratique consiste pour le stagiaire à trouver une résolution à une situation problématique et ce par la mise en application des connaissances transmises lors de la formation. La réalisation du questionnaire porte sur les connaissances transmises lors de la formation. Chaque stagiaire obtient une note sur vingt. La correction est soit réalisée lors de la formation soit communiquée par courriel électronique.
- A la fin de la formation, le stagiaire peut contacter l'organisme de formation, par téléphone ou par courriel électronique, pour obtenir des précisions concernant son évaluation, la correction, l'existence de formations complémentaires.

## ADAPTABILITÉ ET ACCESSIBILITÉ DE L'ACTION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Modalités pédagogiques adaptées aux personnes en situation de handicap : Les stagiaires peuvent adresser leurs besoins d'adaptation de la formation à <u>info@accessjurist.com</u>. Un entretien téléphonique sera organisé pour proposer des mesures d'adaptation et communiquer les informations relatives au réseau des partenaires spécialisés dans l'inclusion des personnes en situation de handicap.
- Accessibilité de l'action aux personnes en situation de handicap : L'organisme met en œuvre des mesures d'adaptation de la formation aux personnes en situation de handicap.

#### **TARIF**

- Coût de la formation : 1499 euros TTC, éligible à un financement CPF, OPCO et pôle emploi.
- Frais additionnels non pris en charge : 270 euros. Il s'agit des frais pour la réalisation des formalités. En particulier, les frais relatifs à la publication au journal d'annonces légales et à l'immatriculation de l'entreprise au greffe.

#### **AUTRES INFORMATIONS**

- En présentiel ou en distanciel
- Langue : Français
- Métiers associés : K1903 : Défense et conseil juridique

#### CONTACT ET INSCRIPTION

- Par téléphone au 09.86.46.56.62 ou au 07.62.66.99.28
- Par courriel à : <u>info@accessjurist.com</u>
- Par l'envoi du formulaire de contact prévu à l'onglet "Formation sur-mesure" du Site internet : <a href="https://www.accessjurist.com">www.accessjurist.com</a>.



## FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET D'IDENTIFICATION DES BESOINS DE FORMATION (à compléter et à envoyer à <u>info@accessjurist.com</u>)

IDENTIFICATION	
PROFESSIONNEL	<u>PARTICULIER</u>
Dénomination de votre entité :	• Nom et prénom :
• Nom et prénom du représentant légal de l'entité :	Adresse postale :
• Fonction du représentant :	
Adresse postale :	• Numéro de téléphone :
• Courriel :	
• Numéro de téléphone :	
DESCRIPTION DES BESOINS DE FORMATION	
• Domaine de formation souhaité :	• Avez-vous une préférence du format (en présentiel ou à _ distance) :
Description des besoins (thème, sujet, problématique):	• Êtes-vous intéressé(e) par un accompagnement post- formation (notamment une mise en conformité légale au sein de votre structure, création ou modification de votre entité juridique, audit de compliance) ? :
	Morei I

## **Access Jurist**

SIRET 884 478 108 00019 196 RUE ELIE WIESEL 34000 MONTPELLIER Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 76341090434 auprès la DIRECCTE OCCITANIE TVA NON APPLICABLE – ARTICLE 293 B du CGI

**(** + 33.9.86.46.56.62